

Règlements spécifiques

44^e ÉDITION FESTIVAL PRÉ-NOVICE - TOURNOI NOVICE – LOUIS POULIOT – POINTE-LÉVY

Du 14 au 16 mars 2025 et 21 au 23 mars 2025

Toutes les activités du tournoi se dérouleront à l'aréna André-Lacroix de Lévis

ARÉNA ANDRÉ-LACROIX:

7300 Bd Guillaume-Couture, Lévis, QC G6V 6Z4

Règlements de jeu

Les règlements de jeu sont ceux de Hockey Canada et les règles administratives sont celle de Hockey Québec en vigueur pour la saison 2024-25.

Également voir document guide M9 Section 4 – Règles de jeu

Éligibilité d'une équipe

Une équipe participante a l'obligation de fournir un cartable d'équipe qui comprend obligatoirement les éléments suivants :

- A. Le formulaire Composition officielle d'équipe approuvée par un registraire d'association ou de région (T-112);
- B. Feuille de match de vos 5 derniers matchs
- C. Calendrier de saison de votre équipe

Équipe refusée

La direction du tournoi se réserve le droit de refuser ou d'accepter une équipe. Advenant cette situation, l'équipe concernée sera avisée.

Retard d'une équipe

Un délai de 10 minutes sera accordé à toute équipe en retard. Après ce délai, l'équipe perd automatiquement par défaut.

Protêt

Voir le livre des règlements administratifs de Hockey Québec.

Avant la partie

Toutes les équipes devront se présenter à l'aréna, 60 minutes avant le début de la partie afin d'éviter les délais inutiles. Le préposé à l'accueil dirigera les équipes vers leur chambre respective.

Les entraîneurs doivent vérifier le nom des joueurs, des assistants-entraîneurs, du gérant, du préposé à la sécurité, etc., sur la feuille de pointage ainsi que le nom des joueurs suspendus et le nombre de partie(s) purgée(s). L'entraîneur doit signer la feuille de pointage avant la partie. Les parties peuvent commencer 15 minutes avant l'heure prévue.

Minimum de joueurs

Chaque équipe doit se présenter avec au moins six (6) joueurs en uniforme plus un (1) gardien de but au début de la partie.

Couleur de chandails

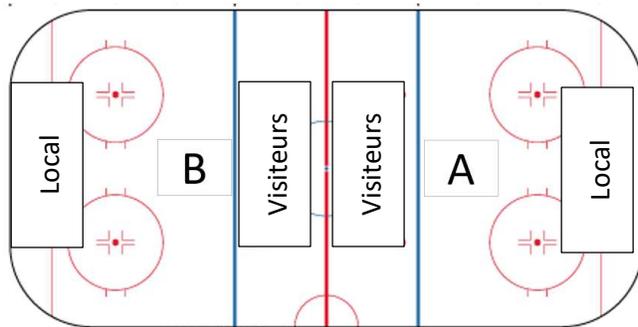
L'équipe «local» porte le chandail « foncé », à moins d'une entente convenue entre les deux équipes.

Équipe « local » / « visiteur »

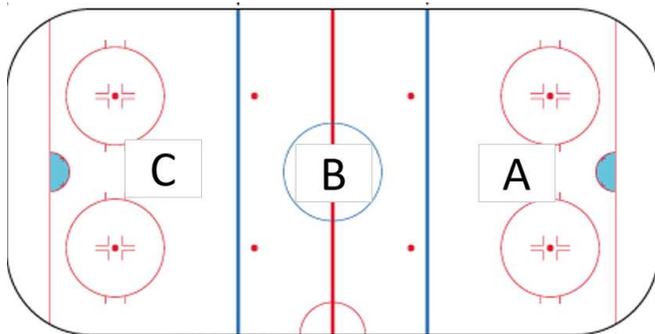
Déterminé par la position des équipes sur l'organigramme.

Pour les matchs éliminatoires qui sera selon la meilleure équipe au classement. En cas d'égalité, nous procéderons à un tirage au sort

Modèle pour match Novice



Modèle pour match Pré-Novice



Officiels

Il y aura un (1) arbitre pour chaque partie

Durée des matchs M7 (Pré-Novice)

Échauffement de 2 minutes et 1 période de 40 minutes avec changement à toutes les 2minutes30secondes.

Durée des matchs M9 (Novice)

- 2 minutes de réchauffement;

- 2 périodes de 21 minutes à temps continu avec changement aux minutes et demi (1:30) et mise au jeu à chaque changement, l'arbitre met la mise au jeu aussitôt qu'un joueur de chaque équipe est arrivé au point de mise en jeu;
- Pause de 30 secondes entre les 2 périodes et changement de côté des gardiens de but.

Temps d'arrêt

- Aucun temps d'arrêt ne sera accepté.

Temps supplémentaires

Aucun temps supplémentaire durant le tournoi comme la stipule les règlements de Hockey Québec.

Les parties peuvent se terminer à égalité lors du tournoi à la ronde.

Fusillade

Voir le livre des règlements administratifs de Hockey Québec.

Punitions

4.2 Punitions (Ajustement de règle 2024-2025)

Il est attendu des entraîneurs qu'ils encouragent le respect des règles et de l'esprit sportif, et qu'ils éduquent les joueurs sur les fautes commises. Il est aussi attendu des entraîneurs qu'ils collaborent avec les officiels pour assurer le bon déroulement des matchs.

- Les punitions mineures sont signalées par l'officiel selon la procédure habituelle. Le jeu est arrêté et la rondelle est remise à l'équipe non fautive pour la relance où le jeu a été arrêté.
- Lorsque l'officiel juge que le geste n'est ni volontaire, ni dangereux, le joueur fautif n'est pas pénalisé.
- Lorsque l'officiel juge que le geste est volontaire et/ou dangereux, le joueur fautif doit être envoyée au banc de son équipe pour la fin de la présence en cours. L'équipe peut remplacer le joueur fautif sur la patinoire. L'officiel n'a pas à attendre le remplacement du joueur pour relancer le jeu.
- Toute pénalité pour coup de bâton, rudesse, mise en échec ou coup à la tête sera considérée comme dangereuse et volontaire. Toute pénalité pour trébucher, accrocher ou obstruction est laissée au jugement de l'officiel.
- Dans tous les cas, les pénalités sont comptabilisées à la fiche du joueur pour le match par l'officiel hors-glace.
- Tout joueur qui en sera à sa 3e pénalité mineure au cours d'un même match sera retiré du jeu pour le reste de la partie.
- Les officiels peuvent informer l'entraîneur lorsqu'un joueur en est à sa deuxième pénalité, mais cet avertissement n'est pas nécessaire pour l'application de la sanction liée à une troisième pénalité pour un même joueur.
- Si une infraction qui nécessiterait habituellement l'expulsion du joueur est commise (punition d'extrême inconduite, de match ou d'inconduite grossière), le joueur fautif est alors retiré du reste du match et les suspensions prévues s'appliquent.

4.2.3 Cas particuliers

- Si un but est compté lors d'une pénalité à retardement, celle-ci sera comptabilisée pour le joueur fautif si elle est jugée comme dangereuse ou volontaire.

Gardien de but

S'il y a seulement un gardien de but et si ce dernier se blesse ou est expulsé, l'équipe doit le remplacer par un joueur déjà en uniforme, aucun délai ne sera accordé;

Préposé à la santé et sécurité

Une équipe doit avoir, parmi son personnel d'encadrement d'une équipe, un préposé à la santé et sécurité au hockey. La personne détenant le grade de préposé à la santé et sécurité doit obligatoirement faire partie du personnel qui agit au niveau de l'équipe sur le banc lors d'une partie. Lorsqu'un joueur se blesse, le préposé à la santé et sécurité peut aller sur la glace.

Équipement

L'équipement complet est obligatoire.

Départage d'égalité

Le départage d'égalité s'applique selon les règlements administratifs de Hockey Québec.

Joueur blessé

Un joueur blessé ne doit jamais aller sur le banc;

-sauf s'il est habillé en joueur, mais il doit faire le tir de barrage s'il y a lieu

Substitution de nom

Si un joueur est trouvé coupable d'une substitution de nom, l'équipe sera disqualifiée du tournoi.

Comité de discipline

Le comité de discipline du tournoi a pleine autorité pour imposer une sanction à tous membres d'une équipe participante.

Circulation sur la patinoire

Il est interdit aux entraîneurs, assistants-entraîneurs, gérant, préposé à la sécurité, autres membres du personnel de l'équipe et parents de circuler sur la glace, sauf pour se rendre au banc des joueurs.

Bon tournoi & bonne chance à toutes les équipes!